



TARIFS ANNEE MUSICALE 2020/2021

(tarifs inchangés par rapport à 2018/2019)

Niveau	Tarif trimestriel
Cotisation annuelle à l'Ecole	20 €
Eveil musical (incluant l'ensemble des fournitures)	70,00
Initiation et Formation complète* 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	
- 1er enfant	150,00
- 2ème enfant (hors éveil)	135,00
- 3ème enfant (hors éveil)	120,00
Cours instrumental ou vocal seul* (2ème cycle et 3ème cycle) 45 mn de cours instrumental * pratique collective obligatoire au sein de la structure	150,00
Cours instrumental ou vocal adultes (à partir de 21 ans)	
- 30 minutes de cours individuel	220,00
- 45 minutes de cours individuel	300,00
Ateliers ou ensembles de pratique collective seuls (activité gratuite si pratique collective dans le cadre d'un cursus complet)	50,00

*** La formation complète (1er et 2ème cycle) comprend :**

un cours collectif de formation musicale, un cours instrumental individuel (30mn 1^{er} cycle et 45mn 2^{ème} cycle) et la participation obligatoire à un atelier de pratique collective.

L'inscription dans notre école de musique implique un engagement annuel.

La facture annuelle sera remise aux parents courant septembre

Modes de règlement:

50€/élève à l'inscription ou la réinscription

et le solde selon niveau scolaire et situation, à savoir :

- règlement annuel (en septembre) pour les classes d'éveil
- prélèvement bancaire trimestriel le 5 octobre, 5 janvier et 5 avril (hors éveil)
- prélèvement bancaire mensuel le 5 de chaque mois d'octobre à juin si 2 élèves et plus scolarisés (hors éveil)
- chèques vacances ANCV à réception de la facture annuelle

Promotion des instruments à vent :

Dans le cadre de la promotion des instruments à vent, notre association met à disposition des élèves débutants de l'école de musique en formation complète, un instrument d'étude pour une **durée de 2 ans**. Cette mise à disposition se fait en fonction des stocks disponibles et par ordre d'arrivée des inscriptions. Pour certains cas précis, demandant par exemple le passage par des instruments dits « petites mains » cette mise à disposition peut être prolongée. Cette décision appartient au bureau de l'école de musique après étude du dossier.

Promotion des instruments à cordes frottées :

L'association accorde une participation financière aux parents louant un instrument à cordes frottées. Renseignements sur demande.

Adresse postale : Ecole de Musique de Sausheim 9 rue de Saint Louis 68390 SAUSHEIM

Tél : 03 67 100 300 / 06 11 17 05 49

Courriel : contact@emsausheim.fr

www.emsausheim.fr